

ABSENCES ET RETARDS



EN CAS D'ABSENCE

Si votre enfant est absent, les responsables légaux doivent :



Appeler la vie scolaire

Et



Envoyer un mail
à : vie-
scolaire2.0360009
P@ac-orleans-
tours.fr



EN CAS DE RETARD

Si votre enfant est en retard, il doit :



Se présenter au professeur



C'est le professeur qui mettra le retard via Pronote

ATTENTION, toutes les absences et les retards doivent être régularisés par un écrit des responsables légaux.